

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1985 :

Monsieur le Maire donne lecture du budget supplémentaire 1985, dont la balance générale s'établit comme suit :

- Dépenses :

. fonctionnement	1 821 518 F 08
. Investissement	10 039 447 F 05

- Recettes :

. fonctionnement	1 821 518 F 08
. investissement	10 039 447 F 05

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget supplémentaire 1985.